

Autour du « manque » en anglais

Surrounding “lacking” in English

Claude Delmas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1482>

DOI : [10.4000/praxematique.1482](https://doi.org/10.4000/praxematique.1482)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1994

Pagination : 75-95

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Claude Delmas, « Autour du « manque » en anglais », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 23 | 1994, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1482>

Autour du « manque » en anglais

Nous limiterons, ici, notre analyse aux opérateurs de l'anglais « lack » et « want »¹. La mise en œuvre de la représentation du manque semble devoir être la suivante : l'énonciateur construit d'abord un « vide » infra-verbal et ensuite, dans l'instance prédicative, le verbe traduit linguistiquement cette vacuité. Les arguments figurant respectivement : un objet que l'on espérait pouvoir discerner dans un lieu contenant, le lieu lui-même observable mais vide. Ce qui est à strictement parler énoncé, ce sont les divers points de vue et les orientations que peut susciter cet état des choses. Selon le verbe retenu, il y a latitude plus ou moins grande dans le choix qu'implique la topicalisation d'un des deux arguments. En théorie, l'énonciateur peut mettre en vedette « l'objet » ou son contenant virtuel, le « site ». Précisons encore qu'il s'agit dans tous les cas de pondérer les effets du manque tout en prenant en compte la relation entre l'énonciateur et son destinataire.

Si l'on consulte un dictionnaire on s'aperçoit que le champ sémantique que convoque le lacunaire est riche : LACK : « manquer », « faire défaut », « ne pas avoir », etc. WANT : « manque », « faute », « pauvreté », « désir », « vouloir », « falloir », etc. A l'instance de départ se surajoutent des extensions syntaxiques et sémantiques, en fonction des ressources présentes dans l'unité lexicale. Une certaine inflection résulte donc du choix de l'opérateur retenu. L'énonciateur a

¹ Cette limitation est motivée par des considérations liées à l'espace réduit qu'offre un article. Par ailleurs, je remercie P. Adams, H. Adrian, I. Birks, P. Cotte, L. Danon-Boileau, M. Vadasz-Delmas, G. Deléchelle, G. Girard, A. Lancri, S. Muller et les membres du comité de lecture pour leurs remarques pertinentes; je reste seul responsable des erreurs et imperfections qui pourraient subsister.

(implicitement) diverses raisons de préférer l'une des deux solutions ; or, le problème se complique si l'on songe que certaines des valeurs induites par des contextes ou des situations très proches font l'objet d'une forte convergence :

- (1) Absence = lack [...] « the absence of definite proof » [...]. (O.A.L.D.)
- (2) Want of something = lack of something. (O.A.L.D.)
- (3) Lack = absence or shortage of something (that is needed).

En fait, ces opérateurs ont des fonctionnements syntaxiques assez différenciés et doivent être distingués. Ainsi, « want » et « lack » divergent-ils fréquemment :

- (4) He wants us to sit down / * he lacks us to sit down.

Ceci étant, on retrouve parfois quelques convergences superficielles :

- (5) He is lacking in grace.
- (6) He is wanting in grace.

En dépit de leurs structures de surface trompeuses, (5) et (6) restent très différents. En effet, les contextes et la portée pragmatique de ces deux énoncés ne coïncident pas. L'énoncé avec « want » n'a pas le caractère irrémédiablement cruel de l'énoncé qui a recours à « lack ». (6) semble correspondre à un euphémisme par rapport à (5), même si la « réalité » sous-jacente est la même au départ. Le sémantisme d'incomplétude semble déteindre sur la relation pragmatique. L'énonciateur, en utilisant « want » semble vouloir épargner à la fois le sujet « he » dans sa critique, en le prenant empathiquement pour critère, et le destinataire, en ne lui imposant pas une critique trop violente. Nous verrons que ceci peut également être rattaché à l'une des propriétés que détenait l'étymon de « want ». Si tel était le cas, il faudrait en tirer la conséquence : un ou plusieurs traits d'un opérateur peuvent être réinvestis dans des domaines hétérogènes, « want » est alors source de divers types de modalités, la modalité pragmatique (relation interpersonnelle) comprise.

1. Lack

Si l'on se réfère à l'étymologie de « lack », on peut comprendre que d'extension en extension des paramètres appréciatifs aient imprimé à cet opérateur une orientation dépendante de la subjectivité. Watkins fait remonter ce mot à *leg2, à relier à « leak », la fuite. Le résultat d'une fuite est évidemment dommageable. Le O. D. E. E., quant à lui, relie le mot à a) la déficience, b) le défaut, c) le blâmable, d) la calomnie, e) l'indésirable. Ces hypothèses n'entrent pas en franche contradiction avec les emplois contemporains de « lack », même s'il convient de relativiser. Lakoff (1987) caractérise ainsi l'opérateur « lack » : « A case that is not marked by a negative prefix is « lack ». « Lack » is defined with respect to an ICM with a background condition indicating that some person or thing *should have* something and a foreground condition indicating that that person or thing does not have it. [...] « lack » and « not have » are not synonymous » (p. 134). Sans véritablement prendre de distance par rapport à la position de Lakoff, nous aimerions expliciter le rôle du modal « should » qui dans cette citation risquerait de rester par trop ambigu. En effet, Lakoff propose de manipuler un certain nombre d'exemples dont celui-ci :

(7) The Pope doesn't have a wife.

(8) ??? The Pope lacks a wife.

En (8), étant donné le programme de sens de l'item « pape », il serait curieux que la pertinence du critère d'avalisation de la relation prédicative soit présentée comme spécifiquement dépendante de la subjectivité de l'énonciateur, alors que la doxa a déjà génériquement tranché (cf. tout le monde sait qu'un pape n'a pas de femme). Ceci montre a contrario que si (8) semble problématique, c'est en raison du caractère énonciativement dépendant (anti-doxique) de « lack ». Dans l'ordre de la relation intersubjective, « lack » signale que le co-énonciateur est mis en demeure d'évaluer de manière situationnellement spécifique l'ajustement de la prédication au cas évoqué, même s'il se trouve que la solution proposée aurait pu être endossée au titre du doxique. Lakoff prend un autre exemple :

- (9) My bike doesn't have a carburetor.
 (10) ??? My bike lacks a carburetor.

Les énoncés (9) et (10) posent le problème dans les mêmes termes que (7) et (8). Sans qu'il y ait modalisation explicite, avec « lack » on a une stratégie quasi-modale. On pourrait gloser comme suit : [l'énonciateur [« TROUVE » scandaleux [le « manque »]]]

Or, le manque de carburateur est une donnée validée par définition, dès lors qu'il s'agit de « bicyclette », il serait curieux que l'énonciateur s'emparât d'un domaine auquel il ne peut rester qu'extérieur. Ceci nous amène à redéfinir les relations qui peuvent lier un énonciateur au substrat doxique auquel il peut faire appel. Soit l'exemple suivant :

- (11) ?* Il manque de manière scandaleuse un cinquième côté au carré.
 (12) Un carré n'a pas de cinquième côté.

En (11), l'énonciateur peut « trouver scandaleux » que le carré n'ait pas un cinquième côté, mais étant donné la définition du carré, on ne voit pas trop le sens que l'on pourrait donner à ce genre d'énoncé, dans des conditions de discours normales. Ceci montre les limites dans lesquelles l'énonciateur peut s'annexer le doxique.

De cette caractérisation, il découle que le recours à « lack » se fera d'autant plus facilement que le contexte prépare subjectivement et appréciativement le passage à la dépendance énonciative :

- (13) But that gross way of two comparatives was then, ordinary : and therefore more pardonable in Jonson. Because Jonson was learned and made such mistakes in correct usage, Dryden expected even less from Shakespeare who lacked Jonson's learning. Pope was equally disturbed by the construction and when he edited Shakespeare's plays he introduced a reading which eliminated the double forms (N. F. Blake).

Nous nous situons clairement dans le domaine du jugement appréciatif : il s'agit de juger et de savoir si l'on va « pardonner » à Jonson et Shakespeare leurs utilisations intempestives du double comparatif (ex : « more stricter »). Selon la critique, on peut accorder à Jonson le béné-

fice du doute : étant donné sa solide culture, les fautes commises l'étaient en connaissance de cause, probablement pour mimer la manière de s'exprimer de l'époque. Quant à Shakespeare, son manque de connaissances « scandaleux » expliquerait aux yeux de Dryden ces fautes tout aussi scandaleuses. Par ailleurs, pour les censeurs érudits qu'étaient Dryden, Pope etc., tout manque de culture ne pouvait apparaître que regrettable. Le recours à l'opérateur lexical « lack » constitue une opération en harmonie discursive avec l'ensemble du texte. Dans ces conditions, l'opérateur « absence » serait déplacé, dénotant une neutralité et un détachement coupables.

(14) What all this adds up to is this : the objectivist paradigm assumes that the meaning of the whole is a computable function of the meanings of the parts plus the syntactic relationship between the parts. This is simply wrong. There are a variety of reasons, but the one that I think should be stressed most is that the objectivist theories lack a concept of motivation. The meaning of the whole is often motivated by the meanings of the parts, but not predictable from them (Lakoff p. 148).

Dans cet exemple, Lakoff poursuit sa critique de l'option « objectiviste ». On se souvient que lors de la mise en place du lacunaire, dans l'ordre du constat, il avait utilisé « be absent » (cf. ex. 20). En (14), la stratégie a changé, l'énonciateur fait référence implicite à lui-même « [...] the one that *I think should* be stressed [...] ». Dans cet exemple, la responsabilité est portée à son comble, Lakoff va même à l'encontre de ce que valide la doxa « [...] the meaning of the whole is a computable function of the meanings of the parts plus the syntactic relationship between the parts [...] ». La dépendance énonciative est non seulement totale mais exclusive. Voici à grands traits la stratégie de Lakoff dans ce passage ; il porte un jugement de validité, concernant la position doxique : « This is simply wrong.[...] ». Ce faisant, il se démarque et s'oppose de manière fortement polémique. Quand il a recours au segment « [...] the objectivist theories lack a concept of motivation.[...] », il explicite un argument qui vient justifier a posteriori son appréciation « this [...] wrong », mais l'occurrence tardive de la pièce justificative n'empêche pas son caractère pré-construit et prévalide (en fait, présupposé). Si Lakoff peut dire « This is simply

wrong.[...] », c'est parce qu'il a auparavant accepté la validité de « [...] the objectivist theories lack a concept of motivation.[...] ». Nous avons vu que « lack » correspondait à un marqueur signal des relations complexes à l'intérieur de la prédication hôte, nous voyons à présent que son rôle dépasse les limites de la simple prédication.

(15) This is the fatal step. To adopt a theory of meaning according to which a language whose whole use is specified still lacks something – viz. its « interpretation » – is to accept a problem which *can* only have crazy solutions (Lakoff p. 255).

Il est aisé à partir de (14) de procéder à l'analyse de (15) : on retrouve à peu près les mêmes étapes, « This is the fatal step » rappelle « this is simply wrong ». Il y a une structuration sémantique en miroir « fatal » <--> « lack », Lakoff développe clairement les points forts de sa justification, « ... to accept a problem which *can* only have « crazy » solutions ». Notons que la dissociation des points de vue (concept que je reprends de Danon-Boileau) trouve des prolongements dans le domaine des déictiques (cf. « this is the fatal step », comme on avait « this is simply wrong ») et dans le domaine du marquage du statut de la relation prédicative (« [...] to adopt [...] » ---> « [...] is to accept [...] »).

Dans ces exemples, un recours à « be absent » reste hors de question, pour des raisons de syntaxe, mais également pour des raisons liées à la sémantique énonciative des opérateurs en question.

(16) If there is water on Mars there could be life. Yet despite a lack of evidence to support it, man remains fascinated by the extra-terrestrial (*The Independent* 25-7-93).

Nous sommes à présent en mesure d'apprécier la forte charge polémique contenue dans l'énoncé (16). On perçoit le haut degré de réprobation de la part du journaliste, qui trouve scandaleux que l'homme puisse rester fasciné par l'existence d'extra-terrestres, alors que nous n'avons pas encore l'ombre d'une preuve de leur existence. La réprobation de l'énonciateur tient au fait que l'on ne devrait pas pouvoir associer les deux propositions « [...] a lack of evidence [...] » + « man remains fascinated by the extra-terrestrial ». Ce n'est plus tant le

manque qui est jugé scandaleux, mais la relation méta-discursive dans laquelle il entre :

[Énonciateur trouve scandaleux [[manque de preuve] – [... fascination...]]]

On retrouve dans cet exemple une extension interpersonnelle polémique des virtualités de « lack », l'énonciateur poursuit les naïfs de ses sarcasmes. Notons le caractère fort douteux de « ??? in the absence of evidence... ». Il ne s'agit pas de forger, de mettre en place un « constat d'absence » dans un cadre réglementaire, il s'agit d'une absence déjà acquise et partie prenante dans une stratégie blâmable.

(17) Her alleged offences include describing a member of staff as « lacking brain cells » and shouting at nurses at the clinic. (*The Independent*, 25-7-93)

L'exemple (17) met en lumière les prolongements pragmatiques de la relation intersubjective. Qu'une infirmière ait pu faire un procès à son chef de service parce que celle-ci avait déclaré « you lack brain cells », dit assez la qualité de la relation interpersonnelle que symbolise « lack ». L'énoncé (17) ne peut en aucun cas être vrai objectivement, il en résulte qu'une grande partie de sa fonction a une motivation pragmatique. L'insulte vient de ce que l'infirmière étant pourvue de cellules grises, tout se passe aux yeux de l'énonciateur comme si ce n'était pas le cas. Il reprend des faits qui lui permettent d'inférer que l'infirmière manque d'intelligence. Ce manque observé dans les faits est repris et rétrocedé au référent du sujet.

L'énoncé (17) pose un autre problème : nous avons dans « [...] as lacking brain cells » une forme en « ing ». Cette structure correspond à une dé-verbalisation relative plus qu'à une nominalisation aboutie. Étant donné la fonction du segment dont il est question, la structuration s'accommoderait d'un adverbe et non d'un adjectif « completely lacking ... », d'un parfait, « having lacked... » Nous n'avons pas ici de nominalisation, et ne pourrions donc pas avoir « * the lacking of grey cells ».

Il est intéressant de noter que si la solution déverbalisante (avec non aboutissement de la nominalisation) est possible avec « lack », cette unité lexicale fait problème dès lors que l'on veut tenter une nominalisation aboutie :

- (17) [...] Ø lacking Ø brain cells [...]
 (18) * ?The lacking of brain cells is her major problem.
 (19) * ? Her lacking of brain cells is her major problem.

En (17), « Ø lacking » ne fonctionne pas comme un GN, même si « ing » introduit un décalage par rapport à un emploi purement verbal. L'unité « lack » reste locative, et semble interdire l'actancialité objective et l'autonomie référentielle, susceptible d'induire un effet substantif de « procès » singulier, car discerné dans l'extralinguistique. De ce point de vue, il fonctionne en partie comme « have ». C'est-à-dire comme un relateur localisant entre des entités linguistiques. D'autres verbes (transitifs, acceptant un sujet agent volontaire), susceptibles de s'accommoder à des effets de procès distingués, permettront la structuration « the V-ing OF... », comme en (21) :

- (20) Ø breaking Ø the bread.
 (21) the breaking of the bread.

Ceci montre que la dimension localisante filtre la structuration nominalisante aboutie ; si cette dernière n'est pas retenue, en revanche, la solution du verbe directement substantivé peut être envisagée :

- (22) Her lack of grey cells.

Il faut voir que dans ce cas le verbe a été précocement substantivé. Ceci nous amène à considérer la différence entre les deux solutions viables. « Her lacking grey cells » s'appuie sur une stratégie anaphorique, ce qui n'est pas le cas pour (22).

Notons les deux orientations suivantes :

- (23) That family is sorely lacking in brains.
 (24) Brains are lacking in that family.

Comparons avec :

(25) X has brains.

La contrepartie négative polémique approchée de (25) pourrait être :

(26) X lacks \emptyset brains

et non (27) :

(27) * ? Brains lack that \emptyset family.

La substantivation précoce de (26) serait :

(28) [...] a lack of brains.

En (26), conformément au patron général, la relation de surface « verbe + objet direct » n'est pas médiatisée par une désinence ou une préposition. En (28), « of » joue le rôle de clivage et de conservation de proximité latérale juxtaposante. Le fait que nous ayons l'article « a » et « of » montre que nous avons une structure comparable à « N of N ». C'est-à-dire que nous avons un passage direct de la notion « lack^o » au substantif « lack ». Cette occurrence de la notion ne passe pas par les étapes de la construction du verbe ou du prédicat. Quand c'est le cas, c'est « in » qui est retenu. A partir de (26), d'autres solutions se présentent en fonction de la relation interpersonnelle. S'il y a connivence sur le repère-contenant, nous aurons :

(29) That family is lacking in brains.

Supposons que l'on souhaite topicaliser l'entité manquante « brains », nous obtenons :

(24) Brains are lacking in that family. (déjà cité)

« Lack » n'étant pas dynamique en raison de l'opération localisante qu'il représente ne peut faire appel, comme le ferait un verbe transitif, au passif pour topicaliser un argument second :

(30) * Brains are lacked in that family.

Pour arriver à un résultat approché, « lack » peut détourner « be + ing » (cf. Dixon) avec lequel il est compatible (voir ce que dit Adamczewski, sur le renversement d'orientation qu'induit la forme en « be + ing »). Ceci pose évidemment le problème du choix de la préposition, nous n'avons plus « of ». En (24), on peut supposer que l'énonciateur connaît le repère « that family », mais si nous avons une asymétrie dans l'ordre de la relation interpersonnelle (le co-énonciateur n'a pas encore la maîtrise du repère), le responsable de la structuration devra rhématiser pour le destinataire ce qui pour lui relève de l'acquis, d'où la « mise en scène » qui donne à voir au destinataire la mise en place du repère. Le programme de sens de la préposition « in » renvoie à la notion d'intérieur, nous renvoyons à ce que nous avons dit de la doxa à ce sujet. Nous pouvons avoir une structuration intermédiaire :

(31) Brains are lacking there.

(32) Perhaps in our situation that's a great danger. In Hungary the social democratic liberal way of thinking, free from Marxist doctrine, is not yet ready to manage a free market combined with state intervention as in West Europe. Culture could be an area where controversial politicians could aim to agree. But what's *lacking there* (in Hungary) are General State Regulations in a positive sense, such as those providing stability for political parties. (*Take Off*, Malev N° 0493).

En revanche, nous ne pouvons avoir à partir de (29) :

(33) ?* That family is lacking there.

Ce qui pose le problème de « in » en (29), ainsi que celui de « be + ing » incidemment. Nous avons vu que « \emptyset lacking + \emptyset N » n'était pas impossible dans la nominalisation « verbale » non aboutie (« having lacked », ailleurs, est également possible) et que la nominalisation

aboutie exigeait « of », or, en (29), nous avons « in » et non « of ». Faut-il en conclure que le « ing » de « be + ing » ne correspond pas exactement aux deux types que nous avons évoqués ? Se situerait-on, alors, entre les deux cas de figure ? En effet, avec « be + ing », la partie correspondant à « be » est susceptible de variations liées au groupe verbal, on peut l'utiliser au parfait, mais non la partie indexée par « ing ». Le prédicat en « ing » ne correspond donc pas à une nominalisation non aboutie (telle que « his having had a car », par exemple). Le « ing » de « be + ing » ne correspond pas non plus à une nominalisation aboutie (voir notre exemple (41)). Il semblerait que l'on ait quelque chose qui se rapprocherait plutôt du participe présent ou de l'adjectif verbal, un figement des connexions valenciennes, accompagné d'une neutralisation de l'orientation diathétique (suspens qui situerait la relation entre « une voyante = qui voit » et « une couleur voyante = qui est vue »). Que l'on puisse utiliser un adverbe et non un adjectif est lié au fait que l'accord prend la copule « be » pour cible et non « ing » en lui-même, qui reste d'ailleurs hors de portée de l'adjectivalisation ou de l'adverbialisation. Il est vraisemblable que « ing » présent dans « be + ing » ne bascule totalement ni dans la nominalisation aboutie ou la substantivation, ni dans la nominalisation non-aboutie, nous n'avons pas, en effet, « of » (a lack of N, the breaking of N, mais « *he is the breaking \emptyset bread », « *he is the breaking of bread », « *he is having broken bread ») ; par ailleurs, nous avons émergence d'une autre préposition. L'un des paramètres qui semble contraindre le choix de celle-ci est lié au domaine dont relève le complément de « be lacking ». Ce complément doit correspondre à un élément intériorisable.

(34) He is lacking in courage.

(35) That family is lacking in brains.

(36) * He is lacking in a car.

Lee-Delisle signale les énoncés suivants :

(37) He is lacking in the most common courtesy.

(38) *He is lacking \emptyset the most common courtesy.

(39) He is lacking some of the most common courtesy.

(40) *He is lacking some in the most common courtesy.

Ces énoncés suggèrent que « of » correspond à un clivage (une frontière) séparant deux domaines qui restent néanmoins colatéralement liés (« some » = quantifieur <---> « the most common courtesy » = quantifié). Ceci est conforme au programme de clivage et de colatéralité de « of » entre deux domaines parfois hétérogènes. Le programme de localisation qui est celui de « in » suggère qu'en l'absence de quantification adventice (39), le lien entre « lack » (lié implicitement à un repérage de type intériorisation : c'est dans un intérieur potentiel « i » que manque x) et son « objet » est établi. En d'autres termes, « lack », qui appelle implicitement un « in », peut expliciter en phase anaphorique le fait que le contact entre verbe et « objet » est désormais établi. On pourrait dire que « lack » a reporté explicitement sur l'objet la marque du lien sémantique privilégié qui le caractérise. Nous n'avons cependant pas une nominalisation aboutie, car, comme nous l'avons vu avec « be + ing », on ne peut traiter le segment porteur de « ing » comme un substantivé :

(41) * He is the lacking in courage.

En ayant recours à « lack », l'énonciateur se donne une scène sur laquelle il construit une vacuité, mais cette fois il refoule l'acceptation du vide. Le constat du manque est réinvesti de manière à en signaler de manière modale et fortement polémique le caractère scandaleux. Une des conséquences est que la composante inter-personnelle s'en trouve considérablement développée : l'énonciateur prend son destinataire à témoin et lui demande de co-avaliser la prise en charge de la modalité singulière du refus.

2. Want

Pour rendre compte de « want », nous ferons l'hypothèse que n'ayant pu localiser une donnée dans la situation, l'énonciateur déplace sa visée localisante et ré-analyse, cette fois, le manque par rapport au sujet grammatical. Ce manque apparaît alors comme dépendant du sujet. D'où une certaine ambiguïté. Par certains côtés, nous avons des

effets de modalisation externe, la structure semble alors manipulée par l'énonciateur ; par d'autres côtés, nous avons l'impression que le rôle joué par le statut du sujet grammatical n'est pas non plus à négliger. Les contextes viennent rompre l'équilibre établi entre sujet énonciateur et sujet grammatical.

Par ailleurs, l'étymologie de « want » est à relier à la notion de « déficit » : la racine « *eu » renvoie à la notion de « vide », puis par extension à celle de « diminution », de « décroissance », « déclin » (cf. « wane »). Dans le même champ sémantique nous trouvons « *wa-no », qui a donné « vanus » en latin (cf. « evanescence »), de même, à partir de « *wa-k » nous retrouvons la notion de « vide » (cf. « vacuité », etc.). Dans cette perspective, nous pourrions aussi bien avoir une base de départ pour « absent » que pour « lack », la spécificité de « want » consisterait dans le fait que l'énonciateur, dans une seconde étape, soit se rallierait au référent du sujet grammatical, soit lui « rétrocéderait » le produit d'une ébauche d'analyse de départ. Cette « relocalisation décalée » induit, selon la contextualisation, des effets divers de non agentivisation (le dynamisme est celui de l'observateur et non celui du référent du sujet), de non actualisation, de désir. Le référent du sujet est alors affecté par le désir.

Avec « want », nous avons fréquemment l'impression que l'énonciateur « explique » à son destinataire l'état (la situation) dans lequel se trouve le référent du sujet. Que le référent du sujet et l'énonciateur soient confondus ne change rien à la complexité du parcours opérationnel que symbolise « want ».

Du point de vue de la composante syntaxique, il convient de souligner que le statut de l'objet peut être de nature diverse : un nom simple, un énoncé complexe (en « to » ou en « ing »). Si l'énoncé est complexe, deux cas peuvent se présenter : dans le premier, l'énonciateur fait appel à l'opérateur « to », explique par référence au sujet grammatical comment envisager la pertinence de la subordonnée non présupposée. Cette stratégie a pour visée d'amener le destinataire à faire le lien entre une proposition identifiée à un manque, dont la pertinence trouvera une résolution par rapport au sujet grammatical. Dans le second cas, la subordonnée en « ing » signale que l'observation de la situation permet (ou permettrait) aux protagonistes de l'acte de parole

d'inférer, à partir d'indices irréfutables situationnels, donc de manière nécessaire, la pertinence du rapport massifié [agent -V-objet]. Dans cette perspective, les arguments du verbe ne sont plus directement isolables, le retour rhématisant avec « sujet + want » dans la principale permet de restituer une orientation argumentale suspendue lors de la déverbalisation en « ing ». Le recours à « want » permet de mettre en place une dimension « explicative ». Pour mettre en évidence la dimension explicative à laquelle nous avons fait allusion, commençons par un énoncé en « ... want + to... » :

(42) [situation : parce qu'il ne peut s'exprimer oralement un personnage fait des gestes, un second (l'énonciateur) retraduit le message à un troisième, le destinataire]

– He wants us to sit down.

Si l'on prend la situation comme point de départ, on peut percevoir objectivement trois personnages debout. L'un des personnages fait des gestes, peu intelligibles pour l'un des deux autres. L'énonciateur « traduit », pour le bénéfice du destinataire, les gestes en question. A partir de la situation, il construit le complémentaire virtuel de la notion « être debout » : « être assis ». Jusqu'à présent nous avons bien une situation identifiée à un contenant (glosable par « dans la situation »), un déficit (le complémentaire de « être debout »). A aucun moment, l'auteur des gestes n'a lui-même dit « I want... ». L'énonciateur entreprend de reconstruire la relation. Il se rallie ensuite à l'analyse implicite du responsable des gestes, cette reconstruction qui est celle de l'observateur est alors linguistiquement rétrocedée au référent du sujet grammatical « he ». C'est alors que le déficit est reconverti en modalité dépendante du sujet grammatical (rétrocession). Tout se passe, à cette étape, comme si l'observateur se définissait comme traducteur et non comme source de validation de la relation prédicative, d'où une « dissociation » par rapport au rôle (de source de validation) qui devrait être le sien, et, également, une certaine ambiguïté : c'est bien l'énonciateur qui mène les opérations, mais le critère de pertinence est ramené au référent du sujet. On comprend que l'effet de sens lié au désir soit fréquemment invoqué, mais il ne correspond pas à une propriété essentielle de « want », cette valeur reste dépendante de la situation, du

contexte ou du contenu de la relation prédicative. Si les énoncés (42) et (43) donnent l'impression que le sujet « désire » la réalisation de la relation prédicative, ce n'est pas le cas de tous les énoncés qui font appel à « want » :

(43) I want to be an actress.

(44) You want to book a holiday as soon as the brochures come out (CCELD).

(45) You want to be more careful : you may not be so lucky next time (CCELD).

(44) et (45) montrent bien que la dimension volitionnelle ne correspond pas à une caractéristique de « want », elle n'en constitue pas le paramètre obligé. En revanche, la dimension explicative semble pouvoir être conservée. En effet, en (44) comme en (45), la visée de réalisation n'émane pas directement du sujet grammatical, il reste passif et fait « l'objet », pour ne pas dire est l'objet d'une sorte de modalisation de la part de l'énonciateur, les gloses des auteurs du CCELD sont d'ailleurs claires : « If you tell someone that they « want » to do a particular thing, you are advising them about what they should do » (p. 1638). Il est clair que du point de vue de la relation intersubjective, énonciateur et co-énonciateur ne sont pas encore sur la même longueur d'onde, ils se présentent en dissociation (Danon-Boileau) et il n'y a pas encore connivence, mais rupture (cf. Girard). Ceci a des conséquences dans plusieurs domaines. Tout d'abord, nous voyons que « to » correspond à une sorte de pré-modalisation, qu'il implique une dissociation entre contenu et validation (sur un fond de relation notionnelle nouée, cf. Adamczewski), il implique une dissociation entre les deux images du sujet grammatical, l'une subordonnée, l'autre principale. Il y a un autre clivage, qui règle le statut de la relation qui prévaut entre énonciateur et co-énonciateur, et enfin, un clivage entre énonciateur et sujet grammatical. Il s'agit donc de ménager un linéaire de manière à figurer deux domaines véritablement disjoints. Si l'on accepte l'analyse des énoncés qui précèdent cette formule, l'ordre des opérations pourrait être le suivant : dans un premier temps, nous avons une analyse d'une situation qui aboutit à la mise en place du site propositionnel de départ subordonné, sans validation, dans un second temps, déplacement dans

un autre domaine prédicationnel (la principale) pour permettre une résolution par « d'autres » moyens, grammaticaux, lexicaux etc. (cf. « want to », « possible to », « is to », « have to », « ought to », « used to », « was made to », « was thought to », etc., la classe la plus riche restant « opérateur lexical + to »). Il convient de voir que ce déplacement ne valide pas (automatiquement) X, mais Y (« want » etc.). Dans une troisième phase, le destinataire est invité à reporter sur la subordonnée le produit des opérations effectuées dans la principale. Si le verbe de la principale est du type « fail + to » le suspens initial perdure, si l'on a un verbe principal du type « manage + to » le suspens initial fait l'objet d'une révision.

(46) There were only three of us left now ; others had been hung over the ramparts, one every morning (...) Then the door opened, and the man we called the boar – we all hated him – came in. I wondered which of us he was going to take, and rather hoped it would be Teffre, because I was much better at looking after Elxsente – I didn't want it to be *him* anyhow. (*ESST* p. 116)

Le statut de la subordonnée est marqué par « to », ce qui est nié est la structure « I wanted it to be him ». Ici, le déficit de départ est lié à l'incertitude quant au choix manifesté par le personnage surnommé « the boar ». En effet, le contexte avant explique les raisons de cette incertitude « I wondered which of us he was going to take ». Cette incertitude ré-analysée par rapport au sujet « I », pourrait induire deux effets, soit celui de « besoin » (mais pas dans ce contexte), soit celui de désir. L'énonciateur nie la validation de « I + want », principale qui commande « x to be him or x not to be him ».

Il est d'autres subordinations nominales, celles qui résultent de nominalisations en « ing ». Nous reprenons un exemple de G. Girard :

(47) You want coaching.
(47') We want coaching.

En (47), c'est l'effet de besoin qui fait l'objet du message, encore que l'énonciateur puisse très bien expliquer au co-énonciateur ce qu'il souhaite confusément, et le rôle de « want » consistera précisément à

expliquer et dévoiler au co-énonciateur un désir dont il n'avait pas forcément claire conscience, mais qui aurait pu être détectable, co-validable. En (47') l'effet de désir peut encore plus aisément se mêler à celui de besoin. Nous pouvons nous demander la raison pour laquelle nous n'avons plus « to » en (47) et (47') :

- (48) ? You want to coach \emptyset .
 (48') You want to coach them...

Nous voyons clairement que le statut de « you » a changé. Sans objet, cet énoncé reste un peu curieux, avec un complément d'objet, nous avons une orientation transitive [you want [« you » to coach X]]. Or (48) ne peut admettre cette interprétation. En utilisant « to » après « want » en surface, l'énonciateur reconduit une relation notionnellement fondée, préconstruite, mais non validée ; ce retour ou repli sur la principale ne valide pas forcément la relation de départ (subordonnée), mais valide la principale, nous l'avons vu. Avec « ing » dans la subordonnée, le point de départ prédicationnel est non seulement préconstruit mais aussi présupposé. Lorsque la principale intervient, c'est non seulement pour localiser le manque mais aussi pour rétablir une orientation argumentale que la nominalisation en « ing » avait dissoute. En effet, si dans « V-ing + O », l'opérateur « ing » a pour fonction de gérer la massification globale du prédicat, cette stratégie dépasse la prise en compte des arguments pour eux-mêmes. Il en résulte un effet de suspens d'orientation de la relation prédicative. Or, ici, avec « coaching » rien ne dit que l'agent soit spécifié, il y a même toutes les chances pour qu'il ne le soit pas, l'agent sera n'importe qui (« anybody who can coach you »). Dans la situation que suppose (47), n'est observable que l'objet repère origine « you », lequel a des propriétés qui font l'objet de la reprise ; en revanche, il n'y a pas d'agent. Ainsi, dans la structure, tout se passe-t-il comme si nous avions [\emptyset coach -ING \emptyset] tel quel. En surface, nous n'avons ni marqueur d'agent, ni marqueur de patient. C'est donc dans la principale (contenant « want ») qu'il faut chercher un moyen de retrouver une orientation argumentale.

- (49) Those trousers want washing ! / Il a besoin d'être lavé, ce pantalon !

(50) John wants taking down a peg or two !/ Il faudrait que quelqu'un remette un peu John à sa place.

(51) These shoes want a clean. (S. Chalker)

L'énoncé (51) n'implique pas la complexité des énoncés en « ing », et signale un constat plus direct. Les énoncés (49) et (50) montrent que la subordination en « ing », par la présupposition qu'elle suppose, permet d'impliquer situationnellement le co-énonciateur, ce qui peut également, dans la relation interpersonnelle, correspondre à une suggestion d'action pour remédier au manque thématisé. Dans cette même perspective, l'énonciateur peut avoir recours à « want » + « ing », de manière « médiative » :

(52) He was found wanting.

Dans ce cas, l'énonciateur reprend les appréciations d'un jury ou d'une commission d'évaluation et signale qu'il se contente de reprendre ces appréciations. De plus, ce recours à la structuration médiative permet une stratégie argumentative, justifiant devant un tiers les raisons pour lesquelles une candidature n'a pas été retenue. Ceci présuppose une connaissance préalable de la situation et des qualités requises pour obtenir le poste offert. Seul le contexte permettrait, en [52], de retrouver les propriétés qui feraient défaut au référent du sujet. Par ailleurs, c'est à partir de l'analyse du sujet comme domaine de localisation, que la thématisation du manque peut se faire. En effet, l'orientation « passive » de « he was found » le montre clairement. La stratégie contextuelle (concernant les propriétés requises, prises comme premier repère linguistique, mais redéfinies comme non existantes dans le contenant perçu), la topicalisation de « he » (opération de ré-arrangement diathétique), et le rôle présupposant (reprise de la situation dans laquelle il a été procédé à l'examen de « he ») permettent de structurer la complémentation de « he was found », comme une opération d'ellipse dans l'ordre de l'argument. Nous passons de : (53) à (54) :

(53) They found him to be wanting in X

(54) He was found [Ø wanting Ø].

Tout étant présupposé et donc accepté dans ce qui est présenté comme subordonné dans la mise en scène linéaire, nous avons une massification de la relation prédicative, les arguments sont à la fois acquis et, à présent, sans importance, on a quasiment un effet de notion dépendante d'opération.

Nous proposons, enfin, quelques remarques concernant l'opposition « want » / « need », qui s'imposent dans la mesure où ces deux opérateurs peuvent induire des effets de « besoin ».

(55) You want a good night's sleep.

(56) You need a good night's sleep.

La relation de « need » à la modalité est plus marquée que celle de « want ». Certains anglophones voient plus qu'une nuance entre (55) et (56). Ainsi, (55) est-il ressenti comme étant plus « affectueux ». Il est bien possible que la relation étroite que l'on perçoit plus clairement dans les structures complexes entre « want » et son sujet (rétrocession d'une attente de référenciation déçue) soit reconduite dans les autres cas. S'il en était effectivement ainsi, on comprendrait que l'énonciateur en ayant recours à « want » manifeste une prise en compte (postérieure à l'opération de rétrocession) plus conséquente du sujet, alors que « need » garderait, par extension, un souvenir de ses occurrences franchement modales internes, l'énonciateur gardant une mémoire plus nette de l'étape antérieure à la rétrocession subjectale. Il y aurait alors extension effective de ces propriétés.

Avec « want », donc, une entité, un procès potentiel sont construits comme extérieurs, ce qui produit un effet de représentation du manque ; mais, ici encore, ce sont plutôt les conséquences du manque sur une entité argumentale qui se trouvent énoncées.

Conclusion

Derrière l'apparente énonciation du manque, tout énonciateur affirme l'extension de la texture linguistique du désir, qui reste distal, c'est-à-dire à la fois possible et finalement déçu dans l'instance validante. Ce qui s'énonce véritablement alors ne sont que les consé-

quences interprétatives d'une mesure potentielle mais déçue. L'énonciateur se donne bonne mesure de sa déception. Cette mesure seconde se plie alors aux variantes appréciatives et modales de la validation du discontinu ou de la rupture (Danon-Boileau, Girard). Lorsqu'un manque s'occulte en « vouloir », nous avons « want », ce fantôme de la volition, qui peut se faire explicatif ; ses dérives modales quasi déontiques sont à envisager (cf. « ce qui vous manque » préfigure « ce qu'il vous faut » et ce que vous êtes susceptible de « vouloir »). Lorsque la déconvenue prend des proportions telles que reste sans mesure le calcul du manque, qui se donne comme injustifiable, nous avons « lack », lequel structure comme une modalité notre colère. Telles sont, trop schématiquement présentées ici sans doute, deux régions que l'on peut discerner sur la carte inachevée, mais non muette, du manque.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamczewski, H. 1982, *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : A. Colin.
- Cotte, P. 1994, « Le paradoxe du nom verbal en anglais », Lyon : P.U. Lyon.
- Culioli, A. 1990, « La négation : marqueurs et opérations » in *Pour une linguistique de l'énonciation* Tome 1 Paris : Ophrys, 91-114.
- Danon-Boileau, L. 1993, « Telos, aspect, actance, et plan d'énonciation », in *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, L. Danon-Boileau et J-L Duchet. ed, Paris : Ophrys.
- Deléchelle, G. 1995, « Un adverbe pas si simple », in *Sigma*. (à paraître).
- Delmas, C. et al. 1993, *Faits de langue en anglais*. Paris : Dunod.
- Delmas, C. et Girard, G. 1993, « Grammaire métaopérationnelle et théorie des phases », in *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette.
- Dixon, R.M.W 1991, *A New Approach to English Grammar, on Semantic Principles*. Oxford : Clarendon.
- Girard, G. 1993, « Cease to V / Stop V ing », in *Sigma*, N° 16, Montpellier CELAM.

- Guéron, J. 1993, « La grammaire générative », in *Les théories de la grammaire anglaise en France*. P.Cotte ed. Paris : Hachette.
- Huart-Friedlander, R. 1989, « Nouveau regard sur les noms composés » in *Explorations en linguistique anglaise*. Berne : Peter Lang.
- Lakoff, G. 1987, *Women, Fire, and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*. Chicago : Chicago P.
- Larrea, P. 1995, « Deixis, anaphore et cataphore dans les constructions extraposées », à paraître dans, CIEREC, Saint-Etienne.
- Lee-Delisle, D. 1945, *The Interesting System*. Debrecen : Méliusz.
- Mourey J-P, (ed) 1988, *Figurations de l'absence*. in *Travaux LX APAP* N° 22 Juin.
- Watkins, C. 1985, *The American Heritage Dictionary of Indo-European*. Boston : Houghton Mifflin.